AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

**218C1549**
FR0000053837-FS0849

14 septembre 2018

**Déclaration de franchissement de seuils (articles L. 233-7 du code de commerce)**

**ALTAMIR**

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 13 septembre 2018, la société Moneta Asset Management (36 rue Marbeuf, 75008 Paris), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi, le 7 septembre 2018, en baisse, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société ALTAMIR et détenir, pour le compte desdits fonds, 600 000 actions ALTAMIR représentant autant de droits de vote, soit 1,64% du capital et des droits de vote de cette société[1].

Ce franchissement de seuils résulte de l'apport d'actions ALTAMIR à l'offre publique initiée par la société Amboise SAS[2].

_____

[1] Sur la base d'un capital composé de 36 530 883 actions (incluant les 18 582 actions B) représentant 36 512 301 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.
[2] Cf. notamment D&I 218C1540 en date du 12 septembre 2018.